

COMMUNIQUE DE PRESSE

**LE CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE ET LA FACULTE DES METIERS DE KER-LANN
PROPOSENT UN PARCOURS DE FORMATION DEDIE AUX PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP.**

Rennes, le 22 septembre 2011 - Le Crédit Mutuel de Bretagne et la Faculté des Métiers de Ker-Lann s'associeront pour présenter le programme de formation de conseiller de clientèle. Cette formation s'adresse aux personnes en situation de handicap et s'inscrit dans la politique plus générale d'égalité des chances menée par le Crédit Mutuel Arkéa. La présentation du partenariat suivie de la signature de la convention auront lieu le jeudi 22 septembre à 9h00 dans les locaux de la direction départementale du Crédit Mutuel de Bretagne, 30 boulevard de la Tour d'Auvergne à Rennes.

Cette journée sera l'occasion pour le Crédit Mutuel de Bretagne de présenter les métiers des réseaux bancaires en général et plus particulièrement celui de conseiller de clientèle, au cœur même de la formation proposée. Résolument orientée vers la pratique, cette formation sera dispensée sous la forme d'un contrat de professionnalisation d'une durée de douze mois. Après une période de préformation de huit semaines, les personnes intéressées alterneront entre séquences théoriques et pratiques. Pendant la phase pratique - de l'ordre de dix mois - les candidats à la formation seront intégrés dans une caisse du Crédit Mutuel de Bretagne d'Ille et Vilaine.

Cette initiative a permis de réunir plusieurs acteurs régionaux oeuvrant en faveur de l'emploi. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes représentée par la Faculté des Métiers pour son programme de formation de conseiller de vente, le Pôle Emploi de Rennes Centre pour contacter les personnes handicapées en recherche d'emploi, OPCALIA Bretagne au titre du financement partiel de la formation et le Crédit Mutuel de Bretagne, en sa qualité d'employeur.

A propos de la signature du partenariat avec la Faculté des Métiers de Ker-Lann, Yann Lejolivet, Directeur départemental d'Ille et Vilaine du Crédit Mutuel de Bretagne commente : *« Cette belle initiative a pour vocation de servir l'objectif de l'emploi durable des travailleurs handicapés. A l'heure où l'accessibilité est partout, notamment par le biais des nouvelles technologies, il est primordial de placer le handicap dans la vie de chacun d'entre nous. Cela commence bien évidemment par le travail. Nous sommes fiers de pouvoir y contribuer en notre qualité d'employeur régional. »*

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 362 points de vente, le Crédit Mutuel de Bretagne compte 3 320 collaborateurs, 2 874 administrateurs et plus de 1,7 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations et des professionnels entreprises et agriculteurs dont le chiffre d'affaires est inférieur à 10 millions euros.

Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du Crédit Mutuel Arkéa, né en 2002, du regroupement des fédérations de Crédit Mutuel, de Bretagne (CMB), du Sud-Ouest (CMSO) et du Massif Central (CMMC), ainsi que d'une vingtaine de filiales spécialisées.

Contacts presse

Florence Eckenschwiller

florence.eckenschwiller@arkea.com

Tél. 02-98-00-01-91